



De
CASSAGNES
Département du Lot
Canton de Puy l'Evêque

Tel/fax: 05.65.36.60.32

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du lundi 12 décembre 2011 à 20 h 30

Le douze décembre deux mil onze à vingt heure trente minutes, le conseil municipal de la Commune de CASSAGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Claude JURQUET, Maire de Cassagnes.

Nombre de conseillers: 11

En exercice: 11

Présents : 10

Etaient présents : Mr JURQUET, Mme DESSAINT, Mr LANDIECH, Mr GROUSSET, Mr DUMEAU, Mr LOUBIERES, Mme VERDIER, Mme CAILHOL. Mr ALADEL, DACHARY Lucie.

Excusé : Mr FERNANDEZ,

Date de convocation: 6 décembre 2011

Date d'affichage: 6 décembre 2011

Secrétaire de séance : Mme CAILHOL

DELIBERATION CHOIX DES ENTREPRISES POUR LE Curage du Lac :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal sur l'entreprise qui a été retenue pour effectuer les travaux de curage du lac de Cassagnes.

Deux entreprises ont répondu à l'appel d'offre.

Conformément à l'ouverture des plis qui a eu lieu le 15 novembre 2011 et au choix de la commission M.A.P.A suite aux différentes propositions notées.

Au vu de ces résultats le choix c'est porté sur l'entreprise MARCOULY avec une proposition de 135000 € HT.

Après délibération le conseil Municipal approuve ce choix.

Fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus

Le Maire
Jean-Claude JURQUET

Acte reçu à la préfecture le
Acte rendu exécutoire le